



FICHE ADHÉSION / LICENCE SPORTIVE 2024
REPLISSABLE EN LIGNE SUR WWW.RADICAL-SURF-CLUB.RE

- LICENCE SURF CLUB : 40€ LICENCE SURF CLUB COMPÉTITION : 45€ LICENCE DIRIGEANT / ÉDUCATEUR : 45€
 PRIMO LICENCE : 50€ (PAR ANTICIPATION DE SEPTEMBRE N À DÉCEMBRE N, VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE N+1)

NOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : À :
DISCIPLINES :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE : EMAIL :
MÉDECIN TRAITANT :

En vous adhérant au RADICAL SURF CLUB, vous vous engagez à respecter notre règlement intérieur ainsi que les règles de la pratique du surf ainsi que :

- vous affirmez ne présenter aucune contre-indications médicales à la pratique du surf et de ses disciplines associées ;
- vous affirmez savoir nager ;
- vous acceptez les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique informées dans le cadre réglementaire de la FFSurf.

De plus dans le cadre de la "crise requin" que connaît la Réunion depuis 11 ans, vous reconnaissez avoir été informé des risques. Votre pratique, qu'elle soit sous surveillance des "vigies requins" et de la "water patrol" lors des sessions libres dans les zones aménagées ZONEX ou en autonomie, se fait à vos propres risques et périls.

**«Lu et approuvé»
Nom, Prénom et signature**

POUR LES MINEURS

NOM PARENT : PRÉNOM PARENT :
TELEPHONE : EMAIL :

Je soussigné.e Mère, Père, Tuteur Responsable légal de l'enfant, autorise mon fils, ma fille à pratiquer le Surf et ses disciplines associées dans le cadre des activités "vigies requins" et de la "water patrol" et/ou d'enseignement de ces disciplines proposées par l'association RADICAL SURF CLUB. J'autorise également les responsables à orienter mon enfant vers un service médicalisé s'il le juge nécessaire en cas d'accident.

**«Bon pour une autorisation parentale»
Signature des parents**



FICHE ADHÉSION / LICENCE SPORTIVE 2024
REPLISSABLE EN LIGNE SUR WWW.RADICAL-SURF-CLUB.RE

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Quelle que soit la licence délivrée, seul un questionnaire de santé devra être obligatoirement renseigné pour l'obtention d'une licence fédérale (quel que soit le type de licence et l'âge du licencié). En revanche, selon les réponses apportées à celui-ci, un certificat médical pourra être imposé.

Questionnaire de santé disponible au téléchargement : [QS Sport.pdf](#)

En vous adhérant au RADICAL SURF CLUB, vous vous engagez à respecter notre règlement intérieur ainsi que les règles de la pratique du surf ainsi que :

- vous affirmez ne présenter aucune contre-indications médicales à la pratique du surf et de ses disciplines associées ;
- vous affirmer savoir nager ;
- vous acceptez les risques liés à la pratique du surf dans les conditions normales de pratique informées dans le cadre réglementaire de la FFS.

De plus dans le cadre de la "crise requin" que connaît la Réunion depuis 11 ans, vous reconnaissez avoir été informé des risques. Votre pratique, qu'elle soit sous surveillance des "vigies requins" et de la "water patrol" lors des sessions libres dans les zones aménagées ZONEX ou en autonomie, se fait à vos propres risques et périls.

CONTRAT D'ASSURANCE MAIF

En tant que licencié(e) à la FFSurf vous bénéficiez d'une assurance à responsabilité civile à l'occasion de la pratique du Surf, toutes les informations sur www.surfingfrance.com

Afin de respecter l'article L 321-4 du code du sport, le dispositif d'assurance compris avec la licence fédérale n'intègre pas de garantie corporelle: c'est pourquoi la FFSurf préconise à ses licenciés de souscrire à un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive vous expose. Ainsi, la FFSurf, vous propose en option, via son assureur fédéral, une garantie corporelle payante à laquelle vous pouvez librement souscrire depuis leur site internet www.maif.fr

